



Bellegarde, le 31 mars 2016

DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE
BELLEGARDE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués le vingt-quatre mars deux mille seize.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Soit 23 présents et 27 votants.

Avant de commercer, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir respecter une minute de silence en la mémoire d'une agente communale récemment décédée, qui était en activité jusqu'au 1er mars dernier.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance à l'unanimité Monsieur Adrien HERITIER.

⌚ Après avoir procédé au décompte des présents, absents, procurations, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et propose à l'ensemble des conseillers municipaux d'approuver et de signer le compte-rendu de la séance du 18 février 2016, qui est corrigé de sa coquille sur le nombre de bulletins blancs pour l'élection du premier adjoint, et qui est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal : Monsieur Jean GRANIER

Monsieur le Maire souhaite bienvenue à Monsieur Jean GRANIER qui prend la suite de Madame Anne-Marie MALDONADO qui a décidé de porter sa démission du conseil municipal.

Monsieur le Maire salut également la femme de Monsieur GRANIER qui est présente dans le public et qui a été elle-même élue du conseil municipal.

Le Conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Jean GRANIER en tant que conseiller municipal de la commune de Bellegarde.

2. Jumelage – échange franco-espagnol

Monsieur le Maire donne la parole à **Madame BOURRELLY** qui explique l'utilité de négocier les prix des billets d'avion en passant notamment par la régie.

Elle a vu avec la comptable de la mairie le meilleur moyen d'optimiser la commande de ces billets au plus tôt pour avoir les prix les plus corrects, sachant que les parents participent à hauteur de 80€. La commune prend à sa charge la différence imputée sur le budget jumelage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Projet de réaménagement de la traversée d'agglomération – RD 3 (Route Départementale n° 3) – convention de co-maîtrise d'ouvrage stade travaux

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a déjà eu des conventions passées pour les pré études et études avec des financements de 80 et 60%. Là il s'agit de la partie travaux, la règle étant le financement par le Département à 100% de la chaussée et à 30% des trottoirs.

Monsieur BONHOMME dit que son groupe va s'abstenir même s'ils ne sont pas contre la modernisation du centre-ville, mais n'ont pas de moyens de maîtrise des travaux à venir.

ADOPTÉ AVEC 23 VOIX POUR et 4 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE)

4. Projet de mise en conformité de l'école maternelle Philippe LAMOUR – avenant n°1 à la convention de mandat

Monsieur le Maire explique que l'enveloppe financière doit être revue un peu à la hausse car on va faire plus que la simple mise en conformité au niveau sécurité/accessibilité (étanchéité et VMC notamment).

Monsieur le Maire propose Madame BOUSSAHA pour la signature des contrats et demande s'il y a des questions.

Monsieur BONHOMME dit qu'en dehors du projet il voulait aborder la question du travail des entreprises locales. Il dit que la commune confie des mandats à juste titre à la SEGARD. Il voulait néanmoins savoir ce qui peut être fait par la commune pour aider les artisans à répondre à ses appels d'offre. Il cite notamment le lot peinture.

Monsieur le Maire dit qu'en tant que Président de la Communauté de Communes il a justement signé une convention avec la CAPEB en ce sens mais il rappelle qu'il y a un cadre légal à respecter.

Concernant les travaux sur l'école Henri SERMENT il y avait une différence notable. Pour l'école Philippe LAMOUR c'est justement une entreprise locale qui devrait être retenue dans un des lots.

Les offres de prix sont ce qu'elles sont mais les outils sont là.

Madame ROUVRAY demande si le partenariat avec la CAPEB est récent. **Monsieur le Maire** dit qu'il y a un mois. Tous les artisans ont d'ailleurs été invités.

La CAPEB doit faire ce travail de leur apporter cet outil.

Monsieur BONHOMME imaginerait une information préalable à toutes les entreprises locales pour les informer des offres à venir. **Monsieur le Maire** rappelle la nécessité de respecter le cadre de l'égalité de traitement de tous les candidats.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Avant de passer aux points concernant les comptes administratifs, **Monsieur le Maire** explique qu'il se contentera de les présenter mais ne les votera pas, il quittera la séance lors du vote.

Il dit que ces comptes administratifs présentent les mêmes chiffres que les comptes de gestion de la comptable publique, Madame AVIERINOS.

Il présente le compte administratif de la Commune et notamment les résultats de clôture. Il demande si des explications sont nécessaires. **Madame ROUVRAY** demande si le chapitre 77 (produits exceptionnels) correspond bien à la vente du terrain à SITA FD . **Monsieur le Maire** confirme que oui. Madame CHAMBONNET, responsable du contrôle de gestion, explique que la recette de fonctionnement doit basculer en investissement. En calculant la plus ou moins-value par rapport au prix de rachat d'origine.

Pas d'autre remarque.

Monsieur le Maire présente donc ensuite le compte administratif du budget de l'eau et les résultats de clôture. Il demande s'il y a des remarques. Aucune.

Il présente le compte administratif du budget de l'assainissement et les résultats. Il demande s'il y a des remarques. Aucune.

Il présente le compte administratif du budget fêtes culture et les résultats. Là non plus, pas de remarque ou de demande d'explication.

Monsieur le Maire quitte donc la séance à 21:03.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Soit 22 présents et 25 votants.

5. Approbation compte administratif et compte de gestion

- budget PRINCIPAL - exercice 2015

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal vote.

ADOPTÉ AVEC 20 VOIX POUR et 5 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE)

6. Approbation compte administratif et compte de gestion

- budget EAU - exercice 2015

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7. Approbation compte administratif et compte de gestion
- budget ASSAINISSEMENT - exercice 2015**

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8. Approbation compte administratif et compte de gestion
- budget FETES/CULTURE - exercice 2015**

Sous la présidence de Monsieur Olivier RIGAL, Premier Adjoint, le Conseil municipal vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire rejoint la séance à 21:06.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Soit 23 présents et 27 votants.

9. Vote des taux d'impositions 2016

Monsieur le Maire dit que le maintien est proposé. Il demande d'éventuelles interventions.

Madame ROUVRAY demande si on connaît le taux d'augmentation des bases ? Madame CHAMBONNET donne les nouveaux chiffres attendues à taux équivalents (environ 15.000€ de plus soit environ 0,8%) selon l'état « 1259 ». **Monsieur le Maire** précise que ce n'est pas l'état définitif. Madame CHAMBONNET dit qu'effectivement il faut attendre la fin d'année. Souvent on touche un peu plus.

Monsieur BONHOMME dit que les taux auraient pu aussi être baissés... **Monsieur le Maire** dit que si la participation à l'effort national venait à être un peu assouplie cela pourrait s'envisager... Il faut voir selon nos dotations reversées par l'Etat.

ADOPTÉ AVEC 23 VOIX POUR et 4 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE)

10. Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget principal -

Monsieur le Maire présente dans le détail l'affectation proposée...

Il expose le budget proposé et son équilibre par section et globalement (15.078.223,92€)
Il détaille les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement et se propose de répondre aux interrogations...

Fonctionnement :

Concernant les recettes, **Madame ROUVRAY** évoque les terrains nus devenus constructibles. **Monsieur le Maire** dit qu'on n'a étrangement reçu aucune recette alors qu'il a signé plusieurs Déclarations d'Intention d'Aliéner. Madame CHAMBONNET a fait une recherche avec les Finances Publiques pour essayer de comprendre pourquoi on n'a rien touché en 2015. On attend la réponse. Les Finances Publiques ont dit à Madame CHAMBONNET de voir du côté de la transmission par les notaires. Des retombées potentielles sont donc imaginables pour 2016.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que la recette Sita est toujours minorée...

Il demande s'il y a d'autres remarques sur les recettes ? Sont notamment évoqués les 420.000€ de la Dotation Globale de Fonctionnement, qui continue comme pour les autres communes à fortement diminuer en raison des restrictions budgétaires de l'Etat.

Sur les dépenses, **Monsieur BONHOMME** évoque le 6068 (autres fournitures). Madame CHAMBONNET dit que c'est à la demande du trésor public.

Tout était dispatché dans les comptes 61 et la nouvelle trésorière dit de faire la distinction selon s'il y a ou non une prestation de service.

L'avantage du chapitre 61 permettait de bien distinguer les achats mais on se plie à la demande de la trésorière.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres remarques... **Monsieur BONHOMME** évoque le 6247 (transports collectifs). **Monsieur le Maire** dit que 20.000 euros de plus ont été prévus pour les enfants du collège habitant à moins de trois kilomètres, mais qu'on attend encore le chiffrage définitif par le Département.

C'est pour imaginer mettre en place une liaison bas du village - haut du village...

Cela éviterait de très nombreux déplacements de véhicules (deux ou trois rotations de bus sont ainsi imaginées).

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres remarques.

Monsieur BONHOMME dit que les charges de personnel, budget qui leur est cher, continuent d'augmenter. Depuis 2009 plus de 200.000€. Il demande pourquoi ces évolutions par rapport à l'an passé vu que le rythme de croisière a dû être atteint concernant le scolaire.

Monsieur le Maire dit que, comme dans toute organisation, il y a déjà des salaires qui augmentent (décisions gouvernementales), avec des décisions en 2015 sur une revalorisation des catégories B et C. Pareillement pour 2016 avec 1,2% d'augmentation à prévoir sur décision de l'Etat. Plus tous les services portés collectivement et qui doivent pouvoir bien fonctionner et avoir un personnel qualifié. Monsieur le Maire cite aussi les recettes en retour concernant les contrats. Il faut aussi faire la différence pour voir la vraie évolution... (par exemple sur la ligne de recette « 74718 » : plus 78.000€ par rapport à 2015).

La vraie augmentation correspond plus à 1%, et alors en déduisant les 1,2% imposés par l'Etat on est plus sur un budget en baisse...

Monsieur BONHOMME demande comment gérer la fin des aides... **Monsieur le Maire** dit que ces aides sont liées aux dépenses. Si elles s'arrêtent c'est que les contrats s'arrêtent. Si on veut conserver les agents sous forme de titulaires il y aura un impact et ce sera alors des choix à faire et à porter, mais quoiqu'il en soit c'est sûr que la commune grandie et donc ses besoins aussi avec aujourd'hui près de 7.000 habitants. Les gens qui sont accueillis nécessitent d'adapter les services en conséquence.

L'effort fait sur le chapitre 012 est plutôt à saluer auprès des agents qui font beaucoup d'efforts.

Madame ROUVRAY revient dessus en disant que cela devient plus compliqué qu'avant. **Monsieur le Maire** dit que l'effort imposé par l'Etat pèse pour beaucoup, avec notamment une perte de dotation globale de fonctionnement (DGF) de 152.000€ de BP à BP (budget principal). Et les pertes se cumulent année après année... Les efforts doivent donc être maintenus, notamment sur la recette Sita sous-estimée volontairement chaque année d'environ 300.000€.

Madame ROUVRAY dit qu'on arrive à « gratter » de moins en moins... **Monsieur le Maire** dit que quand le budget est arbitré ce n'est pas facile car il faut refuser plusieurs demandes pour rester dans les mêmes masses... Monsieur le Maire donne plusieurs exemples de prévisions à la baisse. Il cite aussi les -12% de charge de la dette.

Monsieur BONHOMME dit que ce n'est pas une volonté politique. **Monsieur le Maire** rappelle que de ne pas avoir contracté de dettes depuis plusieurs années était une véritable volonté politique. Monsieur le Maire note lui une vraie stabilité du budget de fonctionnement. Une maîtrise totale même s'il faut faire attention et que c'est difficile. On ne peut pas faire autrement que de faire des efforts pour maîtriser ce fonctionnement...

Recettes d'Investissement

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques.

Madame ROUVRAY cite la réserve parlementaire. **Monsieur le Maire** dit que cela correspond aux vestiaires pour le rugby et à la climatisation de l'école élémentaire Bastisto BONNET.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres remarques. **Madame ROUVRAY** cite les quatre millions d'euros d'emprunts. **Monsieur le Maire** dit que c'est pour équilibrer l'ensemble des opérations mises dans le budget, mais toutes ne pourront bien sûr pas être réalisées cette année.

Et certaines optimisations sont toujours envisageables (par exemple est imaginée une participation de la Communauté de communes aux réaménagements de places prévus dans le cadre du réaménagement de la RD3 avec des démolitions d'immeubles).

Dépenses d'Investissement

Monsieur BONHOMME demande des compléments sur les acquisitions foncières. **Monsieur le Maire** dit qu'il y a deux choses différentes : ce qui est déjà engagé (et donc en restes à réaliser) et les dépenses nouvelles. 40.000€ ont été ajoutés pour des acquisitions foncières vers nos captages.

Monsieur BONHOMME évoque les 120.000€ pour la place Batisto BONNET. Madame CHAMBONNET dit que c'est le fond de concours qui correspond à la part communale des travaux effectués par la Communauté de Communes.

Monsieur BONHOMME parle des véhicules. **Monsieur le Maire** dit qu'on a un parc assez ancien, avec notamment deux camions plateaux et un poids lourds qui arrivent vraiment en bout de course (amortis depuis de très longues années).

Monsieur BONHOMME évoque l'opération « 0199 ». **Monsieur le Maire** dit que cela correspond au boulo-drome, chalet des claires, ect...

Monsieur BONHOMME évoque les travaux au cimetière... **Madame SEGERS** dit que c'est pour de nouveaux caveaux.

Monsieur BONHOMME évoque la vidéoprotection. **Monsieur BRESSOT** dit que l'extension devra notamment prendre en compte le collège et la route de Beaucaire. **Monsieur le Maire** rappelle l'engagement de lutter davantage contre notamment le risque cambriolage.

Monsieur BONHOMME évoque l'école Batisto BONNET. **Monsieur le Maire** dit qu'il y a des prescriptions sur la sécurité incendie, notamment concernant les caves et sous-sol avec la problématique des chaudières.

Monsieur BRESSOT confirme que cela correspond à des demandes du SDIS.

Monsieur BONHOMME évoque la voirie RD 3, et pense que BP 2016 ne correspond pas à l'intégralité... **Monsieur le Maire** confirme que non, c'est la partie 1 qui a été prévue dans son intégralité (la recette du Département sera inscrite quand notifiée, voir aussi celle éventuelle de la Communauté de communes).

Monsieur le Maire cite l'investissement correspondant à l'extension de l'école primaire Henri SERMENT.

Madame ROUVRAY évoque les démolitions. **Monsieur le Maire** dit que le marché sera tout prochainement notifié. Il liste les immeubles concernés (Ancienne banque Chaix, St Jean, immeubles à l'angle rue de la République / Chateaubriand, rue des écoles).

Madame ROUVRAY relève que si tout est fait, la dette passera à 11 millions d'euros. **Monsieur le Maire** confirme, mais avec beaucoup d'emprunts qui vont s'éteindre dans les années à venir... Et il rappelle qu'aucun emprunt n'a été contracté depuis quatre ans, et aujourd'hui les taux d'emprunt sont très très bas.

Madame ROUVRAY dit que le taux d'endettement sera équivalent au final à 2011. **Monsieur le Maire** dit qu'il faut prendre en compte le désendettement annuel (dans les 1 million d'euros). Soit, d'ici à 2020, un désendettement d'environ 5 millions.

L'excédent de fonctionnement 2015 de 1,6 millions d'euros est présenté, qui permet d'assurer les futurs remboursements. Le but étant toujours de gérer prudemment.

Madame ROUVRAY demande sur combien de temps aura lieu le remboursement. **Monsieur le Maire** dit qu'on verra les propositions mais plus c'est long plus on paie d'intérêts...

ADOPTÉ AVEC 22 VOIX POUR et 5 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE)

11. Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget EAU -

Monsieur le Maire présente ce budget et rappelle le choix de la régie. Il explique aussi que le projet de loi « NOTRE » amènera la gestion de ce service vers l'intercommunalité avec des modes de gestion différents... Il nous faudra être attentif.

Monsieur BONHOMME demande des compléments concernant les 74.000€.

Monsieur le Maire et Monsieur ETIENNE expliquent les différents travaux prévus, mais surtout la nécessité de constituer pour le moment des provisions car les investissements seront surtout en assainissement cette année.

ADOPTÉ AVEC 23 VOIX POUR et 4 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE)

12. Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget ASSAINISSEMENT -

Monsieur le Maire présente ce budget qui ne suscite pas de demandes de compléments...

Monsieur ETIENNE présente les différents travaux à venir concernant notamment la station d'épuration et le poste de relevage des oliviers.

ADOPTÉ AVEC 23 VOIX POUR et 4 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE)

13. Affectation du résultat 2015 – BP 2016 - budget FETES/CULTURE -

Monsieur le Maire présente ce budget et demande d'éventuelles remarques.

Monsieur BONHOMME cite la baisse de la recette de 15.000€ par rapport à l'an dernier et demande l'impact sur la programmation à venir.

Monsieur GIBERT dit que la volonté de baisse de la part communale et avec les baisses de subventions, a été mise en œuvre une meilleure maîtrise des dépenses et on se sert du report pour faire cet effort budgétaire.

Monsieur BONHOMME demande des explications sur ce qu'il s'est passé sur la fête du printemps. **Monsieur le Maire** dit que n'importe quoi a circulé sur les réseaux sociaux.

Monsieur le Maire se satisfait en tout cas que les gens se mobilisent pour les fêtes locales.

Monsieur le Maire rappelle que quand il a été élu en 2008, il se disait déjà qu'il allait annuler toutes les fêtes du village.

Il y a une vraie maîtrise budgétaire mais des fêtes qui se tiennent toujours. Il fait faire attention aux deniers publics mais continuer à faire des fêtes locales, et se satisfaire que les gens se mobilisent pour nos fêtes...

ADOPTÉ AVEC 24 VOIX POUR et 3 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Martine BASTIDE)

Monsieur le Maire s'étonne de cette abstention qui n'est pas preuve d'un soutien pour le maintien de notre fête de mai...

14. Subventions aux associations

Sont prévus 10.000€ de plus que l'an dernier.

Monsieur BONHOMME évoque M. RIBIERE et le club des cigales. **Monsieur MAZELLIER** dit que cela correspond aux temps d'activités périscolaires.

Monsieur BONHOMME cite le horseball. Il n'a pas l'impression que le terrain est très sollicité.

Monsieur le Maire dit que seulement deux clubs sont en élite dans le GARD, dont celui de Bellegarde... **Monsieur REY** dit que le horseball revient assez cher à la pratique mais apporte en image à Bellegarde car l'équipe se déplace dans toute la France.

Madame SIMONE demande comment sont attribuées les subventions. **Monsieur le Maire** dit que l'analyse est faite par Eric MAZELLIER et Fabien SMAGGHE.

Il faut être soutien de la vie associative mais en étudiant bien quand même les demandes.

Monsieur le Maire explique que tous les ans s'ouvrent de nouvelles associations...

ADOPTÉ AVEC 24 VOIX POUR et 3 abstentions (Jacques BONHOMME et Alain DUCROS par procuration, Georgette ROUVRAY)

🕒 L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Maire** lève la séance à 22H15.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Adrien HERITIER

Juan MARTINEZ,
Maire de Bellegarde